CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2026

Le 10 septembre 2026 à 20 heures, le Conseil municipal de TOULON SUR ALLIER s'est réuni en mairie en séance ordinaire.

Présents : M. Guillaume MARGELIDON, Maire – Gaëtan M. GILBERT JEANTET - Mme Christine LEMAIRE – M. Thierry ROULET - Mme Elodie LIGLIOZZOLO – M. Jean-François DEVAUX - Mme Annie BOUTINAUD - M. David BOISMENU – Mme Carole PAOLUCCI - M. Jean-Marc BONJEAN – Mme Emmanuelle AUTHIE – Mme Céline MONTES – M. Grégory AICHAOUI – Mme Carine GARDETTE – M. LECLERCQ Thibaut

Secrétaire de séance : M. Jean-François DEVAUX

Convocation : 3 Septembre 2026

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Le procès-verbal de la séance du 25 juin appelant des observations, il sera modifié et signé lors de la prochaine séance.

2026-44 DON AUX COMMUNES SINISTREES

Monsieur le Maire expose que l'Association des Maires de l'Allier a fait un appel aux collectivités pour recevoir des dons alloués aux communes sinistrées de Gironde et des Landes pour permettre la continuité de leur fonctionnement et leur mission d'assistance aux populations.

L'Association des Maires a ouvert un fonds de soutien direct aux communes sinistrées.

Il est proposé de faire un don de 200 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
- D'accorder un don de 200 € aux communes sinistrées
- Autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement

2026-45 DESIGNATION DES CONSEILLERS COMPOSANT LA COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER

Monsieur le Maire rappelle que la commission communale d'aménagement foncier a été créée à la demande du Conseil Départemental pour envisager les différentes modalités de résorption des dommages causés par l'aménagement de l'autoroute A79.

Monsieur le Maire expose que suite aux élections municipales, il est nécessaire de désigner de nouveaux conseillers pour la commission communale d'aménagement foncier.
Cette dernière est composée :
- du Maire (membre de droit)
- de 3 conseillers municipaux (1 titulaire et 2 suppléants)

Monsieur le Maire propose la candidature de :
- Madame Christine LEMAIRE en tant que titulaire
- Monsieur Jean-François DEVAUX en tant que suppléant
- Monsieur David BOISMENU en tant que suppléant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer :
- Madame Christine LEMAIRE en tant que titulaire
- Monsieur Jean-François DEVAUX en tant que suppléant
- Monsieur David BOISMENU en tant que suppléant

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Christine LEMAIRE qui informe le conseil municipal que les travaux connexes doivent être réalisés et que le dossier a pris du retard et que la commune doit choisir le maître d'œuvre.

2026-46 DESIGNATION D'UN MAITRE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX CONNEXES DE L'A79

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2024 la commune a approuvé la maîtrise d'ouvrage des travaux connexes liés à l'aménagement de l'A79.

Il rappelle également qu'Aliaé prend en charge les frais concernant les travaux connexes mais que la commune doit désigner un maître d'œuvre.

Le Cabinet Cédric ROBIN, géomètre de l'opération aménagement foncier lié à la RCEA a fait parvenir une proposition pour réliser les travaux connexes à l'aménagement foncier agricole et forestier (proposition jointe).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de retenir la proposition du Cabinet Cédric Robin pour un montant de 13 200,00 € HT soit 15 840,00 € TTC
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

2026-47 DEROGATION AU REPOS DOMINICAL

Monsieur le Maire expose

Cette procédure a pour but de se mettre en conformité avec la règlementation en vigueur et d'harmoniser les ouvertures des commerces avec MOULINS, YZEURE et AVERMES.

Un courrier a été adressé à Monsieur le Président de Moulins Communauté afin d'obtenir son accord car le nombre de dates est supérieur à 5.

Il a été proposé les ouvertures suivantes : 10 janvier – 27 juin – 5 septembre – 28 novembre – 5 décembre – 12 décembre - 19 décembre – 26 décembre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve lesdites dates.

2026-48 DESIGNATION D'UN REPRESENTANT POUR LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Monsieur le Maire expose que lors de la séance du 30 avril 2026 le conseil communautaire a créé la commission intercommunale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) ainsi que la détermination de sa composition.

La commune dispose d'un siège

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Gaëtan GILBERT-JEANTET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Gaëtan GILBERT-JEANTET comme représentant à la commission locale d'évaluation des charges transférées.

QUESTIONS DIVERSES

1/Projet Valeco
Monsieur le Maire rappelle que e projet de parc agrivoltaïque est porté par l'entreprise VALECO et que la commune et Moulins Communauté sont entrées dans le capital de la société.
Les représentants de Valeco proposent plusieurs dates afin de venir présenter le projet au nouveau conseil : 28 septembre, 12 octobre, 14 octobre, 15 octobre.
La date retenue est le 12 octobre à 19h00 en mairie.

2/ Rentrée scolaire
Les effectifs sont les suivants : 75 élèves à l'école primaire – 36 en école maternelle
Monsieur le Maire informe qu'il y a un changement de direction à l'école maternelle car Madame LAGRANGE est en arrêt maladie et remplacée par Madame RIGGONI.
La rentrée s'est très bien passée.

3/ Fête patronale
La parole est donnée à Madame LIGLIOZZOLO qui rappelle le programme
Samedi :
- concert sur la scène extérieur de la salle socioculturelle La Vivert et food trucks
- 21h30 retraite aux flambeaux

Dimanche :
- inauguration de la brocante à 10h30 tous les conseillers sont invités

Monsieur le Maire informe que suite à l'annulation du feu d'artifice, le trajet de la retraite aux flambeaux a été modifié.

Pour la brocante, le comité des fêtes a informé que les exposants seront nombreux.

4/ Forum des associations
Madame LIGLIOZZOLO expose que 15 associations étaient présentes et qu'il y a eu plus de visiteurs que l'an dernier.
Cette manifestation a permis à la Gym volontaire, l'école des gardiens de buts et au comité des fêtes d'avoir de nouvelles inscriptions ou de recruter.

5/ Amicale Laïque
Monsieur GILBERT-JEANTET informe qu'il faut mobiliser les parents.
Monsieur le Maire a rappelé lors de l'assemblée générale de l'association que les voyages sont pris en charge par l'Amicale Laïque et la commune.
L'association sera invitée à la fête des familles.
Les représentants de l'amicale laïque demandent qu'une autre association n'utilisant pas beaucoup de débit de boisson prenne en charge celui pour la journée du Téléthon.

6/ Logo de la commune
Madame LIGLIOZZOLO informe que le nouveau logo de la commune sera dévoilé le 15 septembre.
Madame AUTHIE trouve qu'il ressemble beaucoup à celui de Coulandon.

7/ Publication Facebook et Intramuros
Une nouvelle rubrique intitulée « A la rencontre de vos élus » va paraître sur facebook et intramuros.
Madame LIGLIOZZOLO rappelle que les informations qui paraissent sur intramuros sont automatiquement publiées sur le site de la commune sur la page « accueil ».

8/ Barnum
Monsieur le Maire informe que la Région a cédé à la commune un barnum à destination des associations. Il a été utilisé pour le forum des associations. Les associations peuvent faire la demande de prêt auprès du secrétariat de mairie.

9/ Marché de producteurs
Monsieur ROULET a pris contact avec la chambre d'agriculture afin de connaitre les modalités pour qu'un marché de producteurs soit organisé à TOULON.
Monsieur ROULET informe des conditions pour l'organisation de cette manifestation.
Un dossier doit être déposé avant fin novembre.
Cette manifestation rassemble plusieurs producteurs et les visiteurs peuvent acheter pour emmener mais ont aussi la possibilité de manger sur place.
Il faut que la commune mette à disposition des locaux, vaisselle…
Il serait bien d'associer cet évènement à une animation musicale.
Le coût est de 2000 € pour une année test ou pour 3 ans.
Monsieur le Maire rappelle qu'il est difficile de trouver des producteurs.
Madame LEMAIRE informe que le marché de Saint-Pourçain est reporté au 25 septembre à partir de 18h et que c'est un très gros marché.
Le Conseil Municipal décide l'inscription de la commune auprès de la chambre d'agriculture pour 3 ans.
La manifestation pourrait être prévue au mois de mai, Madame LEMAIRE intervient en précisant que les conditions météorologiques au mois de mai ne sont pas toujours favorables à l'organisation d'événements en extérieur.

Monsieur ROULET déposera le dossier prochainement.

10/ Point sur les travaux
Monsieur ROULET informe :

- les travaux de l'école maternelle vont bientôt être terminés. Il reste le bardage du calorifugeage et la mise en route de la ventilation double flux prévue le 25 septembre. Après ces derniers travaux, il y aura réception de chantier et inauguration.
- Le feu récompense fonctionne
- Un camion du SIVOM à percuté le mur du cimetière car le frein à main a cédé. Un constat est en cours d'établissement, il faut demander des devis pour l'assurance.
- Le marquage au sol est en cours, il est réalisé par l'entreprise Signanet
- L'installation du nouveau columbarium est prévue pour la semaine 51
- L'entreprise Eurovia va finir la réfection du chemin de Fromenteau à compter du 14 septembre
- Des devis ont été demandé auprès de Dekra et Socotec pour tout ce qui est vérification électrique, gaz et aires de jeux afin de renégocier les contrats.
- La commission travaux travaille sur les futurs aménagements

11/ Emprunt école maternelle
Monsieur GILBERT-JEANTET informe que l'emprunt de 350 000 € a été débloqué début septembre afin de pouvoir mandater les factures référentes au chantier.

12/ Commission Ressources Humaines
Madame LEMAIRE informe qu'une réunion se tiendra le 13 octobre à 18h30 en mairie.

13/ Lotissement le Grand Guet II
Monsieur le Maire informe que le promoteur a demandé un devis à l'entreprise Colas pour effectuer les travaux de voirie.

14/ Ambroisie
Monsieur DEVAUX signale qu'il y a de l'ambroisie.
Monsieur le Maire rappelle qu'au début de la pousse cela ressemble à des œillets et que cela se développe sur des terrains en friche.
Un courrier sera adressé aux propriétaires afin qu'ils fassent le nécessaire pour éradiquer la prolifération.

15/ Chats errants
Madame AUTHIE informe que l'association Boules d'amour a trouvé à donner des chatons.
L'association remercie la commune.
Il ne sera pas possible pour l'association de relâcher les chats à l'endroit où ils ont été capturés car des personnes leur font du mal.

Plus aucun sujet n'étant soulevé, la séance est levée à 21 h 25.

Fait à TOULON SUR ALLIER le 11 septembre 2026.

Le Maire,

Guillaume MARGELIDON.

Le secrétaire de séance,

Jean-François DEVAUX